

LOT N° 2 - PLÂTRERIE- ISOLATION

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Qualification

Les travaux décrits dans le présent lot seront réalisés par une entreprise titulaire des qualifications professionnelles Qualibat 4132 Plaque de plâtre (technicité confirmée) ou justifiant de références pour des travaux similaires.

1.2 Prescriptions particulières

Réglementation

Les matériaux mis en œuvre et les travaux seront conformes aux textes réglementaires s'y rapportant, en vigueur à la date de la remise des offres, et notamment :

D.T.U. 20, 25 et suivant, D.T.U. 58
NF. P 12.302 - 13.301 - 72.402 - 73.301
NF. B 12.300, 301, 401 et 402.

Toutes normes concernant l'emploi de matériaux se rapportant aux ouvrages à réaliser.

Mise en œuvre des ouvrages

Attention ! il sera exigé une finition parfaite des joints (bandes + enduits).

- les joints seront traités suivant la technique et avec les produits du fabricant de plaques.
- toutes les arêtes vives seront traitées par bandes renforcées et enduit spécial lissé assurant une parfaite finition.
- la mise en œuvre sera conforme aux recommandations du fabricant.
- réception des supports avec le lot peinture

Le traçage des cloisons sur le plancher brut est dû par le présent lot.

L'entreprise devra la pose des huisseries ou bâtis, sans la fourniture

L'électricien et le plombier repéreront les réseaux encastrés, donc non visibles

Stockage des matériaux - Protections

Les différents matériaux seront entreposés sur le chantier dans des locaux abrités des intempéries.

Les accessoires en bois concourant à l'exécution des travaux du présent lot devront avoir subi un traitement insecticide et fongicide par trempage bénéficiant du label de qualité "CTB-F". De même, les accessoires métalliques devront être en acier protégé par galvanisation ou autre traitement de surface exécuté en usine.

Produits

Le présent chapitre est rédigé avec des produits de marque KNAUF, LAFARGE, PLACOPLÂTRE ou similaires

Les panneaux de doublages et panneaux de cloisons seront toujours de hauteur d'étage, de façon à éviter tout joint horizontal visible.

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

La commune a cinq ERP à mettre aux normes d'accessibilité . Les prescriptions du présent CCTP intéressent les trois premiers ERP dont les travaux sont à réaliser en année 1 (2016).

1) Mairie (sans objet pour ce lot)

2) Club Associatif

3) Musée Marguerite Audoux (sans objet pour ce lot)

Certains travaux ne concernent pas tous les ERP, bien suivre les localisations.

Les chiffrages se feront sur un même bordereau avec une ligne spécifique pour chaque ERP concerné.

Chiffrage en fourniture et pose

2.1 Doublages verticaux

- ossatures compris points raidisseurs intermédiaires, rail transversal et appui d'écartement 0,60 m à fixer sur la structure,
- plaques de plâtre d'épaisseur 13 mm, vissage, bandes et joints, réception par le peintre
- les joints seront traités suivant la technique et avec les produits préconisés par le fabricant (bande + enduits)
- un mastic plastique complètera la protection en pied de doublage établie par un polyane de 100 microns, avec relevé de 2 cm au-dessus du sol fini dans les locaux humides
- renforts pour fixation lave-mains et barre d'appuis

Localisation : Club Associatif,

- *sur mur refend derrière cuisinette, vestiaires, sanitaires uniquement derrière le WC à aligner à la descente EU de l'étage, poursuivre en collé derrière l'espace d'usage.*
- *sur cloison WC, du lave-mains à la descente EU de l'étage, pour cacher les alimentations et EU du lave-mains.*
- *de l'autre coté de cette cloison pour cacher la faïence et passer les nouvelles prises et commandes électriques*

2.2 Doublage vertical isolant

- ossatures et cornières compris points raidisseurs intermédiaires rail transversal et appui d'écartement 0,60 m à fixer sur la structure, l'épaisseur global du doublage sera de 14cm
- laine de verre nue de 120 mm semi rigide + membrane frein vapeur
- plaques de plâtre d'épaisseur 13 mm, vissage, bandes et joints, réception par le peintre
- les joints seront traités suivant la technique et avec les produits préconisés par le fabricant (bande + enduits)

Localisation :

Club Associatif : paroi extérieure de la cuisinette et entrée compris entourage isolant de la porte d'entrée

2.3 Plafond

- plafonds suspendus constitués par des suspentes, des fourrures F 530, ou autres profils suivant les portées d'écartement 0,60 m pour pose sous escalier et plafond existant, hauteur sous plafond a descendre à h 2,50m
- laine de verre 200mm
- plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur fixées perpendiculairement à l'ossature.
- traitement des joints, réception par le peintre

Localisation : Club Associatif, zone WC

2.4 -Cloisons

- ossature métallique, rails de montage en acier galvanisé de 48 mm de large, montants simples d'écartement 0,40 m
- Deux plaques de plâtre de 13 mm par face pour les cloisons 98/58, une seule pour la cloison 78/48
- laine de verre semi-rigide d'épaisseur 45 mm.
- bandes de protection isophonique en pied,
- finitions classiques, bandes et renforts d'angle, traitement des joints, réception par le peintre

Localisation : Club Associatif :

- *en 98/48 cloison séparative WC/accès étage avec la partie haute en rampant à suivre l'escalier*
- *en 78/48 cloison Vestiaire/Cuisinette*

2.5 - Divers

- 2.5.1 bouchage ancienne porte sous escalier, structure métallique et une plaque de plâtre 13mm ,

Localisation : Club Associatif sous escalier
